

TERRITOIRES ET COOPÉRATION :

LES FONDAMENTAUX DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



DES ENJEUX DE NATURE DIFFÉRENTE

- **ENJEU ARTISTIQUE** : L'éducation par l'art -> l'expérience (personnelle et collective) est à l'origine de la pensée. Les capacités cognitives sont soutenues par les émotions (sensibilité, créativité, plaisir), la vie affective et les échanges.
- **ENJEU ÉDUCATIF** : des effets indirects par les résultats constatés en classe : élèves plus attentifs, meilleure dynamique de groupe, redistribution des rôles (enseignants et élèves plus engagés dans un projet à construire que focalisés sur les savoirs à acquérir), mise en valeur d'enfants peu valorisés sur le plan scolaire.
- **ENJEU CULTUREL ET DE SOCIÉTÉ** : valeurs de citoyenneté : reconnaissance de la diversité, responsabilité et esprit critique (la relation du sujet au monde), écoute et respect de l'autre, maîtrise de langages, engagement dans un projet.
- **ENJEU TERRITORIAL** : Les projets EAC nourrissent et structurent un projet culturel de territoire.

LA NÉCESSITÉ DE DÉFINITIONS : PARLER UN LANGAGE COMMUN

Distinguer l'art et la culture

L'art, c'est l'oeuvre (et sa production par une mise en forme, la création) :

peut être amateur ou professionnel, élémentaire ou complexe, contemporaine ou patrimoniale, singulière ou universelle.

→ l'action artistique est de nature *verticale* (tend à « élever »)

→ elle renvoie à des valeurs esthétiques : qualité artistique, spécificité de la démarche, singularité, innovation, avant-garde...

La culture est le rapport aux œuvres, aux formes, aux idées, au monde symbolique, aux traditions (patrimoine matériel et immatériel)

→ l'action culturelle est de nature *horizontale* (tend à l'élargissement de la pensée, des œuvres fréquentées, des publics)

→ elle renvoie à des valeurs démocratiques, « civiques » ; égalité d'accès, démocratisation, droit à l'éducation, vivre ensemble, droits culturels...

... puis distinguer EAC et enseignements artistiques

L'EAC : relève de la sensibilisation et de la démocratisation de l'accès aux œuvres et aux lieux, et de l'initiation aux pratiques.

→ But : l'ouverture et la découverte, non la spécialisation.

Les Enseignements Artistiques :

1- les enseignements obligatoires ou optionnels des arts en temps scolaire (ex : musique, arts plastiques et histoire des arts au collège)

2- ce qu'on appelait avant « les enseignements spécialisés », hors temps scolaire, dans les conservatoires et écoles de musique.

Les trois dimensions de l'EAC

Ils consistent à articuler ces trois axes indissociables, qui doivent se nourrir mutuellement :

- **VOIR** : le rapport aux œuvres
- **FAIRE** : la pratique artistique et culturelle, qui doit être au cœur des processus et des dispositifs mis en œuvre - le sens de l'expérience artistique, d'une activité créatrice.
- **INTERPRÉTER** : une appropriation, individuelle et collective des expériences réalisées.

Les clés de la réussite ?



Les clés de la réussite :

1/ UN PROJET TERRITORIAL

- Territoire institué, territoire de vie, territoire vécu... et territoire de projet ;
- Spécificités de chaque territoire et singularité d'un contexte. Nécessité d'un diagnostic partagé, notamment de l'environnement culturel (ressources du territoire), des objectifs et des attentes des partenaires ;
- La diversité et (parfois) la complexité des territoires conduisent à une adaptation des stratégies et à diverses combinaisons de partenariat ;
- Les inégalités (géographiques, sociales) parfois fortes plaident pour une solidarité territoriale.

Les clés de la réussite:

2/ LE TEMPS DU PROJET

Prendre en compte :

- l'avant, le pendant, et l'après-projet ;
- les temps de vie des personnes (temps scolaire, périscolaire, extra scolaire) ;
- le temps de présence de l'artiste : temps de préparation, temps en présence du public, intervention en continu ou fractionné (durée du projet) ;
- le temps (souvent invisible) nécessaire à la rencontre préalable entre l'enseignant ou médiateur, et l'artiste ;
- la continuité d'un parcours d'EAC dans le temps de l'enfant.

Les clés de la réussite:

3/ UN PROJET PARTENARIAL ET COOPÉRATIF

- > Le partenariat ne se décrète pas. C'est une **construction commune**, dans le cadre d'un pilotage concerté, en vue de trouver des solutions originales.
- > c'est un cadre, que l'on va négocier et étayer, une démarche dialectique, une situation d'expérience.
- > l'altérité doit subsister (les objectifs sont différents), chacun doit garder sa fonction.
- > cependant certains objectifs vont se croiser, se renforcer mutuellement
- > chacun apporte sa compétence, qui enrichit l'autre (instaure une compétence partagée)
- > les risques à éviter :
 - . l'instrumentalisation (par exemple une équipe éducative qui ramènerait un projet aux seuls besoins pédagogiques);
 - . l'ethno-centrisme (par exemple une structure culturelle qui ferait des propositions en ignorant les besoins des enseignants).

LE PARTENARIAT INSTITUANT *(l'impulsion)*

Il définit, dans le cadre d'une visée commune et contractualisée :

- > les modalités de coordination,
- > les modes d'action (encouragement des démarches innovantes)
- > la place des acteurs, qui on associe, etc.

Il se concrétise le plus souvent par une convention-cadre entre les partenaires institutionnels (convention régionale, départementale, CTEA, PLEA....)

LE PARTENARIAT D'ORGANISATION (*facilite l'organisation des projets*)

Prend la forme d'un Comité de pilotage, avec un chef de file (par ex une collectivité, voire une structure culturelle, qui prend la responsabilité d'animer la coopération sur le long terme).

- > conçoit et évalue les dispositifs (parcours culturels)
- > organise/facilite l'accès aux artistes et structures culturelles
- > peut intégrer une formation (des enseignants, ou conjointe enseignants/artistes/médiateurs)
- > produit des outils : documents d'information sur les dispositifs et les ressources artistiques et culturelles, accès aux supports pédagogiques etc

LE PARTENARIAT DE RÉALISATION

(une méthode, une aventure partagée)

figuré notamment par le binôme enseignant/artiste, ou médiateur/artiste :

- > choix d'une orientation;
- > échanges sur les enjeux, les modalités de réalisation ;
- > prise en compte des spécificités du groupe, du territoire ;
- > définition, ou redéfinition de l'intérêt pour chacun.



Les clés de la réussite:

4/ **FORMATION, INFORMATION, ÉVALUATION**

- **Un volet formation-médiation** est souhaitable en amont des projets EAC : il favorise l'inter-connaissance des différents acteurs du réseau, l'acquisition et le partage de références communes et la co-construction future des projets.
- **Des supports d'information** sont nécessaires, pour faire connaître les ressources artistiques et culturelles du territoire au maximum de porteurs de projets potentiels.
- **Une évaluation** continue des projets associant les partenaires doit permettre de cerner la qualité et l'impact des actions, de décrire et d'analyser les difficultés et les limites, afin de pouvoir infléchir autrement, si besoin, les actions futures.



LA MÉDIATHÈQUE, UN LIEU PROPICE AUX PROJETS D'EAC

- **METTRE LES ARTISTES, AUTEURS, ILLUSTRATEURS, DESSINATEURS ET SCENARISTES DE BD, TRADUCTEURS... AU CENTRE DE LA DÉMARCHE D'EAC :**

Faire intervenir de tels créateurs, qui vont initier auprès de certains publics des pratiques artistiques à partir de leurs oeuvres, c'est d'abord un soutien apporté à la création contemporaine. C'est aussi un critère de qualité artistique pour le projet. Cela donne enfin à un public donné la possibilité d'une confrontation directe avec un créateur d'aujourd'hui.

- **DES PROJETS LISIBLES**

-> Le projet doit être global et faire preuve de sa faisabilité : description du contexte, des objectifs et du projet lui-même, notamment de l'intervention d'un créateur, en précisant les ressources, les partenaires confirmés ou pressentis, le budget prévisionnel.

-> Privilégier un projet un peu ambitieux quitte à prendre davantage de temps de préparation pour le rendre réalisable.



Merci de votre attention !

François DESCHAMPS

Consultant sur les politiques culturelles territoriales

fr.deschamps@free.fr